

Rwanda-Burundi : les médias burundais en exil réduits au silence à Kigali

Jeune Afrique, 30 mars 2021 Les radios RPA et Izamba et la télévision Renaissance ne peuvent désormais plus diffuser leurs programmes depuis Kigali, où ces médias burundais en exil avaient trouvé refuge. Une interdiction non-officielle, tout comme était leur autorisation de diffuser.

L'annonce est tombée comme un couperet, mercredi 24 mars. Une « autorité rwandaise » a convoqué les responsables des radios RPA et Inzamba et celui de la télévision Renaissance pour leur annoncer qu'ils devaient cesser de diffuser depuis le territoire rwandais, où ces médias burundais en exil avaient trouvé refuge au lendemain de la crise de 2015. L'annonce n'a fait l'objet d'aucun communiqué officiel de la part des autorités rwandaises, qui n'ont délivré aucune autorisation formelle de diffusion à ces médias. Sommés d'arrêter de diffuser « avec effet immédiat » qui emploient une centaine de journalistes burundais ayant fui la répression qui s'est abattue sur une partie de la population lors des manifestations contre le troisième mandat de Pierre Nkurunziza, en 2015, se sont immédiatement conformés à cette demande transmise oralement, et ont annoncé dans un bref communiqué l'interruption de leurs programmes.